



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Programme de développement des potentiels *pour l'accès aux emplois de cadre dirigeant de l'État*



Programme 1



PRÉSENTATION

Piloté par la délégation à l'encadrement supérieur de l'État (Diese), le **programme de développement des potentiels pour l'accès aux emplois de cadre dirigeant de l'État (Programme 1)** prépare des cadres supérieurs à exercer les plus hautes responsabilités stratégiques et managériales de l'État.

Ces derniers sont sélectionnés pour **leurs compétences, leur expérience, leur posture et leur motivation**, et identifiés comme disposant des aptitudes à occuper des emplois de cadre dirigeant de l'État (directeur d'administration centrale, préfet, ambassadeur, recteur, directeur général d'ARS ou postes équivalents dans les établissements publics, opérateurs).

L'INTÉGRATION AU PROGRAMME

Chaque année, à l'issue de la revue des cadres, **les ministères sélectionnent les profils** qui leur semblent disposer des compétences et motivations pour accéder à un emploi de cadre dirigeant et proposent des candidatures pour intégrer le programme. Le dossier de candidature se compose d'un CV et d'une lettre de motivation incluant le projet professionnel et l'engagement à suivre le programme.

Après examen de ces éléments, **la Diese présélectionne des candidats**. Ces derniers font l'objet d'un assessment. Il s'agit d'une évaluation des compétences réalisée par un professionnel qui met en évidence les comportements spontanés. Il dure une demi-journée et comprend une auto-évaluation, un inventaire de personnalité et une série de mises en situation professionnelle. Les résultats de cette évaluation permettent à la Diese de confirmer l'inscription dans le programme.



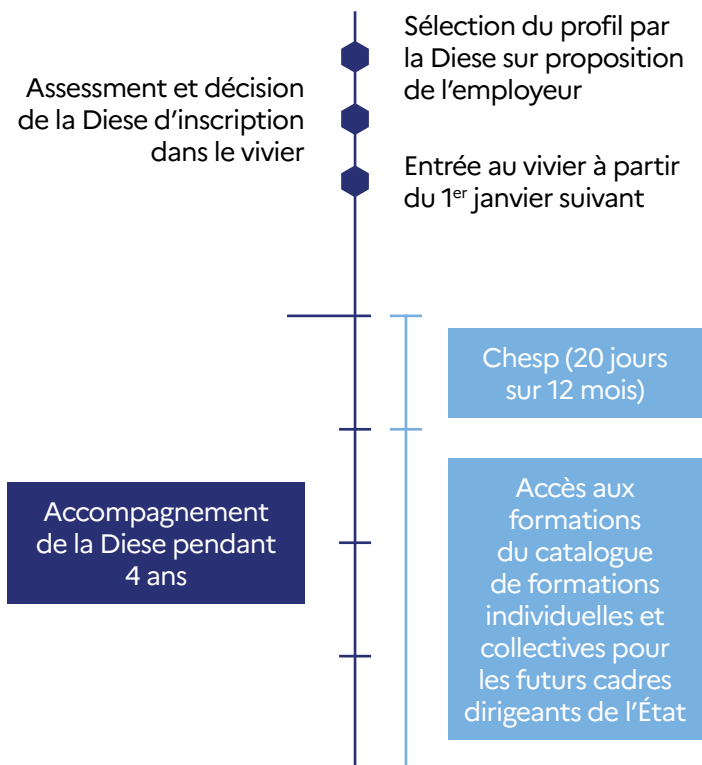
LE CONTENU DU PROGRAMME

Les cadres supérieurs sélectionnés suivent le Programme 1, qui les prépare à **exercer des emplois de cadres dirigeants**.

Ce programme se compose de :

- **un cycle de développement professionnel**, le Cycle des hautes études de service public (Chesp) ;
- **un accompagnement dédié** par un conseiller référent de la Diese ;
- **formations complémentaires** « à la carte ».

Le programme dure 4 ans



Le Cycle des hautes études du service public (Chesp)

Les cadres sélectionnés **intègrent le Chesp**, un cycle de formation interministériel de très haut niveau.

Ce dernier se déroule en Île-de-France, pendant 20 jours étalés sur 12 mois. Le coût est pris en charge par l'employeur.

Le suivi de l'intégralité du cycle, l'assiduité et l'implication sont déterminants pour le maintien dans le programme.

L'accompagnement de la Diese

Les cadres sélectionnés bénéficient, en complément, d'un **accompagnement individuel par un conseiller de la Diese** qui leur est désigné pour construire un projet professionnel.

Des formations complémentaires

Des **formations, individuelles ou collectives**, issues d'un catalogue spécifique permettent de répondre aux **besoins complémentaires de développement** identifiés avec le conseiller ou mis en évidence avec les résultats de l'assessment.

L'INSCRIPTION DANS LE VIVIER DES CADRES DIRIGEANTS

Les cadres supérieurs de l'État sélectionnés dans ce programme sont **inscrits dans le vivier des cadres dirigeants de l'État** pour être proposés aux autorités de nomination en recherche de candidats pour les emplois à la décision du gouvernement.

En amont des nominations, des comités d'audition (directeurs d'administration centrale et assimilés) ou des commissions d'aptitude (ambassadeurs, préfets et recteurs) sont organisés pour évaluer l'aptitude à occuper un emploi ou un type d'emploi.

À l'issue des 4 ans du programme, **le maintien des cadres dans le vivier est réévalué** pour tenir compte de l'évolution des projets professionnels.



**Délégation interministérielle
à l'encadrement supérieur de l'État
www.diese.gouv.fr**

